

Villes, habitat et sobriétés

Mention : Urbanisme et aménagement [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

LABORATOIRE(S) PARTENAIRE(S)

[Lavue, équipe Mosaique](#)

- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'[offre 2025-2026](#).

Au sein du master « Urbanisme, aménagement », le parcours Fabrique de la Ville et Opérations d'habitat permet de doter les étudiants de savoirs et savoir-faire en termes de stratégies et d'ingénierie de projets : élaboration de diagnostics territoriaux, management de projet, programmation et montage d'opérations, approche des dimensions juridiques et financières, mais aussi des démarches de participation, formation aux outils d'analyse et de représentation des espaces urbanisés dans leur diversité, compétences attendues dans le milieu professionnel de l'urbanisme.

Il prépare aux métiers de la ville, de l'aménagement, ainsi qu'aux métiers de l'habitat. Il offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture globale des étudiants aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition

d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. Le master est co-habillé avec l'Ecole d'Architecture de Paris Val de Seine.

Les + de la formation

Une découverte de la pluridisciplinarité

Les étudiants du master venant d'horizons variés : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, économie, sciences politiques, architecture, paysagisme partagent, dans le cadre de travaux de groupe, leurs différentes compétences.

Des ateliers de mise en situation professionnelle

En M1, l'enquête de terrain au semestre 1 et le projet d'aménagement au semestre 2, deux exercices complémentaires, en relation avec des collectivités territoriales. Ils permettent également de découvrir plusieurs métiers.

En M2, le travail de commande consiste à répondre une commande effective passée par un organisme (collectivité territoriale, aménageur, structure d'études, association, promoteurs...). Il donne lieu à un travail d'analyse et de diagnostic puis de recommandation et de préconisation.

Organisation

En M1, le premier semestre du parcours FAVOH (Fabrique de la ville et opérations d'habitat) est destiné à l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines qui concourent à l'aménagement et à l'urbanisme. Il permet également une première mise en pratique de ces savoirs à partir de l'analyse de cas concrets. Parallèlement à ces cours généralistes, communs à l'ensemble des parcours du master, le parcours FAVOH propose 3 cours de sensibilisation aux enjeux liés à l'habitat (acteurs, politiques, enjeux), à la participation et aux questions urbaines dans les Suds. Le second semestre est consacré à la maîtrise des outils (SIG...) et méthodes et à la réalisation d'un

diagnostic territorial. Un séminaire de professionnalisation accompagne le stage.

En M2, le parcours répond aux demandes des étudiants qui souhaitent acquérir une formation généraliste en urbanisme, avec une spécialisation en habitat. Il forme aux métiers traditionnels de l'habitat et propose une ouverture sur les pratiques alternatives de production et de gestion du logement. Le premier semestre comporte des cours (production et financement, acteurs et politiques, normes et usages) et un atelier de projet urbain à visée professionnelle encadré par un enseignant-chercheur et un architecte. Le second semestre est centré sur un travail collectif de réponse à une commande du milieu professionnel et préparant l'étudiant à son stage obligatoire de 6 mois ou sur un mémoire de recherche individuel réalisé parallèlement à un stage long de 8 mois.

Licence de droit
Licence de sciences de l'environnement
Licence de sciences politiques
Licence économie et gestion
Licence d'Administration économique et sociale
Licence d'histoire
Licence de Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
Licence de Sciences de la vie et de la Terre
Licence de Génie civil
Licence de Sciences pour l'ingénieur
Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :
Le master d'urbanisme est pluridisciplinaire. A ce titre, les candidatures en provenance d'horizons disciplinaires très divers sont possibles.
Seront pris en compte :
- le relevé de notes
- l'explicitation du choix du parcours et les motivations du candidat
- la qualité générale du dossier
En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend des candidats les éléments suivants :
- expérience de stage bienvenue mais non exigée
Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Master 2 :
Recrutement sur dossier + épreuve écrite pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit). Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) :
Master 1 d'Urbanisme et d'aménagement
Master 1 de géographie et d'aménagement
Master 1 de sociologie
Master 1 de sciences sociales
Master 1 d'architecture et de paysage
Master 1 de droit
Master 1 de sciences de l'environnement
Master 1 de sciences politiques
Master 1 d'Économie et gestion
Master 1 d'Administration économique et sociale
Master 1 d'Histoire

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire (6 à 8 mois)
- > Stage à l'étranger: Facultatif

Admission

Conditions d'admission

Master 1 :

monmaster.gouv.fr

Recrutement sur dossier + épreuve écrite pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit). Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée. Mention(s) de Master conseillée(s) :
Licence d'urbanisme et d'aménagement
Licence de géographie et d'aménagement
Licence de sociologie
Licence de sciences sociales
Licence d'architecture et de paysage

Master 1 de Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
Master 1 de Sciences de la vie et de la Terre
Master 1 Génie civil
Master 1 de Sciences pour l'ingénieur

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Seront pris en compte :

- la qualité générale du dossier et le relevé de notes
- l'explicitation du choix du parcours et les motivations du candidat
- l'intérêt et la connaissance des dynamiques et des enjeux liés à l'habitat par le candidat

En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend des candidats les éléments suivants : - expérience de stage bienvenue mais non exigée

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Modalités de candidature

Recrutement sur dossier + épreuve écrite pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit)

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : (1) la qualité du dossier, (2) la motivation du candidat

En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend des candidats les éléments suivants : expérience de stage bienvenue mais non exigée

Le master d'urbanisme est pluridisciplinaire. A ce titre, les candidatures en provenance d'horizons disciplinaires très divers sont possibles.

L'épreuve écrite portera sur un texte en urbanisme à résumer et des questions auxquelles vous répondrez grâce à ce texte et à vos connaissances générales.

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Et après

Fiches métiers ROME

- > C1503: Management de projet immobilier
- > K1401: Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- > K1404: Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- > K1802: Développement local
- > M1403: Etudes et prospectives socio-conomiques